

09 MAY 2023

COMMUNIQUE

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche informe les élèves inscrits en classe de terminale qui désirent poursuivre leurs études au Maroc, au titre de l'année universitaire 2023-2024, que la date de clôture des dépôts de candidatures, initialement prévue pour le vendredi 12 mai 2023 conformément au communiqué n°159/2023/MESR/SG/DBS du 26 avril 2023, est repoussée au **vendredi 19 mai 2023 à 17 heures**.

Par ailleurs, l'une des conditions d'éligibilité qui était de 15/20 comme moyenne au probatoire est ramenée à 12/20 au moins. Les autres conditions restent inchangées.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une demande motivée adressée à monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- une copie simple du certificat de nationalité togolaise ;
- une copie simple de l'acte de naissance ;
- une copie simple du relevé de notes de bac I ;
- une copie simple du relevé du 1^{er} trimestre ou semestre de la classe de terminale ;
- une copie de la carte nationale d'identité (si disponible) ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical.



Professeur Majesté N. Ihou WATEBA